

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

**Séance du 30 novembre 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le 30 novembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 24 novembre 2021.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 25**

**Nombre de pouvoirs : 10**

**Nombre de votants : 35**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BERTRAND Dorothee, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTELE Philippe, M.DELABRE Aimé, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

***Absents excusés :***

Mme BEURAERT Martine, procuration à Mme BOULENGER Delphine,  
M. BEZILLE Marc, procuration à M. HURLUS Jacques,  
M. BLERVAQUE Philippe,  
M.BOONAERT Jean-Philippe,  
Mme DE SWARTE Marie-Dominique,  
Mme DEBAISIEUX Nathalie,  
M.DEHAENE Michel, procuration à M. HENNEON François-Xavier,  
M. DELVALLE Jean,  
M.FAIDUTTI Jean-Marc, procuration à M.BODART Michel,  
M.FICHEUX Bruno, procuration à Mme BERTRAND Dorothee,  
M. LAPIERRE Julien, procuration à M. DUYCK Joël,  
M. MORVAN Hervé, procuration à Mme PLE Sandra,  
M. RAVET Pierre-Luc, procuration à Mme HERDIN Andrée,  
Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, procuration à M.DELABRE Aimé,  
M.THOREZ Jean-Claude,  
Mme VILLE Augustine, procuration à Mme DUHAYON Monique.

***Absent :***

M.PARENT Michael,

***Secrétaire de séance :*** M.PRUVOST Philippe

## Délibération n° 2021D188 - Développement économique et acquisitions foncières - Transfert de la Zone d'Activités Rue de la Lys sur la commune de Sailly-sur-la-Lys : Procès-verbal de transfert.

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Vu la Loi du 07 août 2015 dite loi NOTRe modifiant le champ des compétences obligatoires et optionnelles des communautés de communes ;

Vu l'article L1321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que « le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence » ;

Vu les procès-verbaux des Commissions locales d'évaluation des charges transférées en date des 24 novembre 2016 et 19 janvier 2018 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sailly-sur-la-Lys en date du 20 octobre 2021 actant la signature d'un procès-verbal contradictoire de transfert de la zone d'activités Rue de la Lys ;

En date du 20 octobre 2021, le Conseil municipal de Sailly-sur-la-Lys a autorisé Monsieur le Maire à signer le procès-verbal contradictoire de transfert faisant état des biens (consistance, situation juridique, évaluation de la remise en état, etc.) transféré à la CCFL.

Toutes les pièces relatives à la zone d'activités Rue de la Lys ayant été transférées à la CCFL, il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer le procès-verbal contradictoire de transfert de la zone d'activités Rue de la Lys.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- AUTORISER Monsieur le Président à signer le procès-verbal contradictoire de transfert de la zone d'activités Rue de la Lys ;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (35 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
Jacques HURLUS

